

Vous savez tous que M. Maxime Raymond avait été élu à titre de libéral aux élections générales de 1940 et qu'il s'était séparé du parti libéral en 1943. A l'élection partielle de 1943, le premier député élu sous l'étiquette du Bloc populaire fut M. J.-A. Choquette. A preuve, consultez la page 408 du *Guide parlementaire* de 1963. Aux élections générales de 1945, deux députés du Bloc populaire, MM. Raymond et Hamel furent élus. Voir le même *Guide parlementaire*. Le 16 février 1944, la Chambre faisait face à une situation difficile. Il s'agissait soit de la démission, soit du congédiement du général McNaughton. A ce moment-là, les partis de l'opposition voulaient obtenir des renseignements sur cette soi-disant démission ou rejet, par le gouvernement, du général McNaughton. Et maintenant, je vais lire ce qui est des plus intéressant et ce qui a été déclaré par M. Raymond.

M. TURNER: Est-ce que ceci était après les élections générales?

M. GIROUARD: Ceci se passait après 1943, au moment où il y avait deux députés du Bloc populaire...

M. TURNER: Avant les élections générales?

M. GIROUARD: Oui, avant les élections générales? Je vais maintenant lire, en français, les déclarations de M. Raymond. A ce moment-là, M. Raymond déclarait, comme en fait foi le *Hansard* du 16 février 1944:

Le premier ministre est intervenu dans le débat pour mettre fin à la discussion et a déclaré ceci:

Et je cite les paroles de M. Mackenzie King.

Il me ferait plaisir de me rencontrer avec le chef de l'opposition et ceux du parti cécéfiste et du Crédit social afin de leur montrer les lettres qui ont été échangées.

Le premier ministre a également compris le député de Yale dans le groupe, mais a laissé un autre groupe de la Chambre, le Bloc populaire du Canada complètement de côté. Il sait que ce groupe existe, ou du moins il le sait depuis les élections complémentaires de Stanstead et de Cartier. Si un groupe quelconque qui siège à la Chambre a le droit de s'attendre à ce qu'on lui fournisse des explications, dans ce cas, tous les groupes ont aussi le droit d'être renseignés.

Et voici ce que M. Mackenzie King a répondu:

J'en reviens à la méthode suivie sous le régime parlementaire britannique. Ce régime reconnaît le gouvernement, sous ce régime on reconnaît le gouvernement comme le corps politique à qui le peuple a confié la tâche de diriger les affaires du pays, et on reconnaît l'opposition.

M. Mackenzie King fait ensuite l'historique de l'opposition et en explique le rôle. Ensuite, il déclare ceci:

Si j'ai invité les chefs du parti cécéfiste et du Crédit social à se joindre à nous, c'est parce que notre parlement s'est toujours rendu compte que lors des dernières élections générales un nombre considérable de députés de ces partis ont été réélus. Le gouvernement a reconnu leurs chefs qui siègent à la Chambre, non pas parce qu'ils y avaient droit mais par simple courtoisie. Mais lorsque mon honorable collègue—

Parlant de M. Raymond.

—prétend que, du fait qu'un nouveau parti a pris naissance depuis des élections complémentaires, il faudrait accorder le même traitement au chef de ce parti, j'estime que c'est absolument ridicule.

Si on procède de cette façon-là, il n'y aurait rien de surprenant à ce que bon nombre de députés deviennent tout à coup des chefs de partis plus ou moins importants et réclament des droits et des privilèges spéciaux à la Chambre. J'ai admis que ces groupes faisaient partie de